



Département de l'éducation, de la culture et du sport
Departement für Erziehung, Kultur und Sport

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

DIRECTIVES

du 31 janvier 2013

relatives à la sécurité et à l'organisation des activités physiques et sportives scolaires

Dans le présent document, toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

Vu la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962 ;

vu la loi sur le personnel enseignant de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel du 14 septembre 2011 ;

vu la loi sur le sport du 14 septembre 2012 ;

vu la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18 mars 1994 ;

vu le règlement concernant l'éducation physique à l'école du 19 décembre 2012 ;

vu les directives concernant l'organisation des activités particulières pour la scolarité obligatoire du 18 juin 2004 ;

sur la proposition du Service de l'enseignement,

arrête les principes suivants :

1. PRÉAMBULE

Selon l'art. 2 du règlement concernant l'éducation physique à l'école, celle-ci a pour buts de permettre aux élèves de :

- connaître leur corps, d'en prendre soin et de reconnaître leurs besoins physiologiques ;
- développer leurs ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelles ;
- préserver leur capital santé par le choix responsable d'activités physiques et sportives ;
- acquérir des compétences cognitives, émotionnelles, psychologiques et sociales.

Pour ce faire, l'activité physique et sportive scolaire doit se développer dans un milieu sécurisé permettant d'éviter de mettre en danger l'intégrité physique et psychique des élèves.

La gestion et la maîtrise des activités enseignées ainsi que l'analyse responsable des conditions d'enseignement, du matériel et de l'environnement peuvent réduire, sinon éliminer, le nombre d'accidents ainsi que leurs conséquences.

Les présentes directives ainsi que les recommandations sous forme de check-lists non exhaustives qui les accompagnent (cf. annexes 1-11) ont pour but de concourir à la prévention des accidents. Elles sont destinées à toutes les personnes chargées d'élaborer, de conduire ou d'accompagner des activités physiques et sportives scolaires ainsi qu'aux inspecteurs, aux directions d'école et aux membres du corps enseignant de la scolarité obligatoire et du secondaire II général.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Les activités à risque sont exclues des activités physiques et sportives scolaires, soit notamment :
 - l'ensemble des sports motorisés et aéronautiques ;
 - les formes de sports de combat aboutissant au KO ;
 - le canyoning, le rafting, le saut à l'élastique, l'hydrospeed, la plongée avec bouteille (hormis l'initiation en piscine), les vias ferratas.
- Toutes les activités hors programme scolaire qui n'ont pas été citées ci-dessus font l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Département en charge du sport (ci-après « le Département »).
- La responsabilité de l'organisation des activités dont la durée est supérieure ou égale à une demi-journée incombe à la direction d'école. Pour la scolarité obligatoire, l'inspecteur doit être tenu informé.
- Pour un déplacement de plus d'un jour avec nuitée(s) hors du domicile et/ou selon la nature et le coût des activités prévues, l'accord des parents est nécessaire.
- Pour les activités à l'étranger ou de plus de deux jours, une planification du déroulement doit être présentée, pour une autorisation, à l'inspecteur pour la scolarité obligatoire, au Département pour le secondaire II général.
- Dans la mesure du possible, l'ensemble de la classe doit pouvoir participer aux activités. Pour les élèves en situation de handicap ou atteints d'une pathologie, des mesures adaptées sont à prévoir.
- L'enseignement/encadrement doit être adapté au niveau, au nombre et à l'âge des élèves ainsi qu'à la situation matérielle et à l'environnement.
- L'effectif des élèves doit être contrôlé régulièrement, au minimum en début et fin d'activité.
- Pour les activités extra-muros, l'enseignant/personnel auxiliaire doit se munir d'une pharmacie et d'un téléphone portable avec les numéros utiles.
- L'engagement de personnel auxiliaire, extérieur au milieu scolaire (moniteurs, accompagnateurs, parents, guides, ...) implique que ces personnes :
 - possèdent les compétences requises pour conduire les activités physiques et sportives proposées ;
 - respectent les directives édictées dans le présent document.
- Les parents sont tenus d'assurer leur(s) enfant(s) contre les risques de maladie et d'accidents.

3. DEMI-JOURNÉES ET JOURNÉES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

- Les demi-journées d'activités physiques et sportives s'adressent prioritairement aux élèves de la scolarité obligatoire.
- Les journées d'activités physiques et sportives s'adressent prioritairement aux élèves du secondaire II général et exceptionnellement à ceux du cycle d'orientation.
- Ces demi-journées et journées doivent permettre la pratique de différentes activités physiques et sportives prévues par les plans d'études mais ne s'intégrant pas nécessairement dans la grille horaire normale.
- Pour la scolarité obligatoire, chaque classe peut bénéficier de 5 demi-journées par année scolaire. Les demi-journées supplémentaires font l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'inspecteur.
- Les demi-journées comptent au minimum 2 heures d'activités physiques et sportives.

4. CAMPS DE SPORT

- La responsabilité de l'organisation d'un camp de sport incombe à la direction d'école. Pour la scolarité obligatoire, une demande d'autorisation doit être faite auprès de l'inspecteur.
- Un camp de sport s'organise au moins sur deux jours consécutifs.
- Un camp de sport compte au minimum 4 heures d'activités physiques et sportives journalières, réparties sur les deux moitiés de la journée, ainsi que des activités complémentaires.

5. SPORTS DE NEIGE (SKI, SNOWBOARD ET TOUT AUTRE ENGIN DE GLISSE)

- La responsabilité de l'organisation des activités de sports de neige incombe à la direction d'école. Pour la scolarité obligatoire, l'inspecteur doit être tenu informé.
- Chaque établissement scolaire peut bénéficier de trois demi-journées de sports de neige par année scolaire.
- Pour la scolarité obligatoire, les demi-journées supplémentaires font l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'inspecteur. Au secondaire II général, elles relèvent de la compétence de la direction d'école.
- Au cycle d'orientation et au secondaire II général, il est possible de regrouper deux demi-journées de sports de neige pour organiser une journée entière.
- Chaque groupe d'élèves est sous la conduite d'au minimum un adulte au bénéfice des compétences requises.
- Les sports de neige sont pratiqués sur des pistes sécurisées en respectant le balisage et la signalisation mis en place par les stations.
- Une organisation sportive est mise en place pour les non-pratiquants de sports de neige.

6. RANDONNÉES ESTIVALES ET HIVERNALES À PIED, À PEaux DE PHOQUE OU EN RAQUETTES À NEIGE

- La responsabilité de l'organisation de randonnées incombe à la direction d'école. Pour la scolarité obligatoire, l'inspecteur doit être tenu informé.
- Les randonnées estivales se déroulent sur des chemins prévus à cet effet, balisés et sécurisés, n'exigeant aucune technique alpine (T1 et T2 selon l'échelle de cotation du Club Alpin Suisse, cf. annexe 12). Sur des chemins plus exigeants, l'engagement d'un guide est requis.
- Les randonnées hivernales sont pratiquées sur des parcours balisés et sécurisés (WT1 et WT2 selon l'échelle de cotation du Club Alpin Suisse, cf. annexe 13). Sur des chemins plus exigeants, l'engagement d'un guide est requis.
- L'itinéraire a été reconnu au préalable, le plus proche possible du jour de l'activité.

7. NATATION

- La présence active de deux adultes, dont l'enseignant, est obligatoire.
- Une personne au moins doit être au bénéfice du brevet de sauvetage plus pool valide délivré par la Société Suisse de Sauvetage. S'il s'agit du maître de bain, celui-ci doit être averti au préalable et surveiller la classe.
- Qu'il soit titulaire ou non du brevet plus pool, l'enseignant garde en permanence la responsabilité des élèves.
- L'enseignant est en tenue de bain.
- L'enseignement de la natation est donné dans des piscines couvertes/ciel ouvert.
- Le règlement de l'infrastructure (bassin de natation, plongoir, toboggan, etc.) est connu et appliqué par les utilisateurs.

8. VÉLO/ACTIVITÉS SUR ROULETTES

- Les élèves doivent être encadrés par au moins deux personnes.
- Le port du casque est obligatoire.
- Les vélos doivent être en parfait état de fonctionnement.
- Une reconnaissance du parcours et/ou du lieu d'activité doit être effectuée au préalable, le plus proche possible du jour de l'activité.
- Pour le vélo, l'école recommande aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile pour leur(s) enfant(s). Dans l'hypothèse où les parents ne souhaitent pas en conclure une, ils signent une décharge auprès de l'école.

9. ESCALADE EN MILIEU ARTIFICIEL

9.1. Escalade sans matériel sur une hauteur maximale de 3 mètres

- Une ligne située à maximum 3 mètres du sol doit clairement définir la hauteur au-dessus de laquelle il est interdit de grimper.
- La surface de réception doit être recouverte par des tapis.

9.2. Escalade avec corde et baudriers sur toute la hauteur du mur artificiel

- Les seules personnes habilitées à diriger un cours d'escalade avec cordes et baudriers sont les guides de montagne, les détenteurs d'une formation Jeunesse et Sport reconnus dans le cadre de l'activité proposée et les enseignants ayant suivi une formation spécifique reconnue par le Département.
- Pour les mesures de sécurité, se référer au document du bureau de prévention des accidents « structures d'escalade » (cf. annexe 14).

10. PATINAGE ET HOCKEY SUR GLACE

- Le port du casque et de gants est obligatoire.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes directives relatives à la sécurité et à l'organisation des activités physiques et sportives scolaires entrent en vigueur dès l'année scolaire 2013/2014.

Sion, le 31 janvier 2013 JFL/VE



Claude Roch
Conseiller d'État

- Annexes**
1. Check-list demi-journées et journées d'activités physiques et sportives
 2. Check-list camps de sport
 3. Check-list sports de neige (ski, snowboard et tout autre engin de glisse)
 4. Check-list randonnées estivales et hivernales à pied, à peaux de phoque ou en raquettes à neige
 5. Check-list natation
 6. Check-list vélo/activités sur roulettes
 7. Check-list escalade en milieu artificiel
 8. Check-list patinage/hockey sur glace
 9. Check-list infrastructures sportives et entretien du matériel
 10. Check-list leçon d'éducation physique
 11. Check-list agrès
 12. Échelle pour la cotation des randonnées en montagne et alpines
 13. Échelle pour la cotation des courses en raquettes
 14. Structures d'escalade

Copie à

- Service de l'enseignement
- Service administratif, juridique et du sport
- Commissions scolaires primaires
- Directions des écoles primaires
- Directions des cycles d'orientation
- Directions des écoles du secondaire II général

Check-list demi-journées et journées de d'activités physiques et sportives

A faire, discuter, contrôler

Tâche pour

30 jours avant

	Direction	Enseignant	Accompagnateurs	Réglée
1. Se référer aux bases légales, aux directives, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Elaboration du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Informer la direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Obtenir les autorisations de l'autorité compétente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Déterminer les objectifs de l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Déterminer les besoins pour l'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Reconnaître les lieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Informer les parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Informer les collègues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Contacter les accompagnateurs/adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Faire les réservations : salles, patinoire, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Planifier les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Préparer la planification horaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Fournir aux élèves une liste du matériel à prévoir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Prévoir les équipements nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Acquérir les équipements nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Prévoir un plan de remplacement en cas de besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

X ... jours avant

	Direction	Enseignant	Accompagnateurs	Réglée
18. Prévoir un numéro d'appel pour informer si l'activité a lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Prévoir les mesures de sécurité, analyser les dangers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. Mettre au point la planification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 21. Etablir les règles de comportement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 22. Sensibiliser les élèves aux objectifs de l'activité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 23. Prévoir les mesures à prendre en cas d'accident | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 24. Préparer la liste des numéros d'appel d'urgence | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Préparer une liste des numéros d'appel des parents | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Vérifier l'équipement des élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Etablir une check-list de l'équipement général | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Discuter et définir la composition du/des groupe/s | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Communiquer le programme à la direction | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. Distribuer le programme aux accompagnateurs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Prévoir la prise en charge des élèves dispensés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. S'assurer de la capacité physique, technique, etc. des élèves selon le type d'activité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33. S'informer sur les problèmes de santé éventuels des élèves et des dispositions qui en découlent | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 34. Déterminer le rôle et les responsabilités des accompagnateurs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 35. Se munir de la liste des élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 36. Prévoir un poste de secours équipé ou une équipe de professionnels des premiers secours qui sera disponible si nécessaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 37. Réunir le personnel d'encadrement et le mettre au courant de la marche à suivre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 38. Donner aux accompagnateurs la liste des numéros d'appel d'urgence | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 39. Informer les accompagnateurs des mesures immédiates à appliquer en cas d'accidents | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

40. Informer les parents (horaire, matériel, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41. Consulter le bulletin météo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
42. Se renseigner sur les conditions locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
43. Appliquer le plan de remplacement prévu si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
44. Contacter le responsable des secours locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45. Contrôler régulièrement l'effectif des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
46. Proscrire les activités ou les modifications de programme sans préparation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
47. Définir précisément le rôle et les responsabilités de chacun:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- élèves				
- adultes/accompagnateurs				
- collègues				
- responsables				
48. Rappeler les règles de comportement et de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
49. Vérifier l'état du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
50. Adapter l'activité aux capacités des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
51. Prévoir une pause	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après	Direction	Enseignant	Accompagnateurs	Réglée
52. Demander un bilan aux participants, enseignants et accompagnateurs (points à améliorer, remarques, feed-back de ce qui s'est déroulé, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
53. Remercier les accompagnateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
54. Rapport d'activité à la direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list camps de sport

A faire, discuter, contrôler	Tâche pour			Réglée
	Direction	Enseignant	Accompagnateurs	
90 à 60 jours avant				
1. Se référer aux bases légales, directives, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Elaborer un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Informer la direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Annoncer l'activité au DECS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Obtenir les autorisations de l'autorité compétente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Déterminer les objectifs du camp	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Déterminer les besoins pour l'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Reconnaître les lieux, les logements, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Etablir le budget	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Informer les parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Obtenir l'accord des parents (si plus d'un jour hors du domicile)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Informer les enseignants/collègues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Contacter les accompagnateurs/adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Effectuer les réservations-hébergement-salles, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Planifier les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Planifier le camp (horaire-activités)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Fournir aux élèves une liste du matériel à avoir à sa disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Prévoir les équipements nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Acquérir les équipements nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30 à 15 jours avant	Direction	Enseignant	Accompagnateurs	Réglée
20. Prévoir les mesures de sécurité, analyser les dangers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21. Finaliser la planification journalière				
22. Prévoir des activités de remplacement (mauvais temps, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 23. Etablir les règles de comportement de la vie en groupe | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 24. Sensibiliser les élèves aux objectifs du camp | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Prévoir les mesures à prendre en cas d'accident | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Préparer la liste des numéros d'appel d'urgence | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Préparer une liste des numéros d'appel des parents | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Vérifier l'équipement des élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Etablir une liste de l'équipement général | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. Discuter et définir la composition du/des groupe/s | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Communiquer le programme définitif à la direction | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Distribuer le programme aux accompagnateurs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33. Distribuer le programme aux parents et aux élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 34. Remettre à la direction les autorisations parentales datées et signées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 35. S'assurer de la capacité physique, technique, etc. des élèves selon les activités | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 36. S'informer sur les problèmes de santé éventuels des élèves et des dispositions qui en découlent | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 37. Déterminer le rôle et les responsabilités des accompagnateurs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 38. Mettre à jour la liste des élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 39. Préparer une trousse de premiers secours | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 40. Réunir le personnel d'encadrement et mettre à jour le projet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 41. Présenter les accompagnateurs aux élèves | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 42. Donner aux accompagnateurs la liste des numéros d'appel d'urgence | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

43. Informer les accompagnateurs sur les mesures immédiates à appliquer en cas d'accidents

44. Contacter le responsable des secours locaux (si existant)

Au cours

Direction Enseignant Accompagnateurs Réglée

45. Contrôler régulièrement l'effectif des élèves

46. Proscrire les activités ou les modifications de programme sans préparation

47. Définir précisément les rôles et responsabilités de chacun:
- élèves
- adultes/accompagnateurs
- collègues
- responsables

48. Rappeler les règles de comportement

49. Consulter le bulletin météo

50. Se renseigner sur les conditions locales

51. Informer régulièrement la direction du suivi du camp

52. Contrôler l'état du matériel

53. Vérifier l'état de fatigue des élèves et adapter l'activité selon les besoins

54. Appliquer le plan de remplacement si nécessaire

Après

Direction Enseignant Accompagnateurs Réglée

55. Demander un bilan aux participants, enseignants et accompagnateurs (points à améliorer, remarques, feed-back de ce qui s'est déroulé, etc.)

56. Remercier les accompagnateurs

57. Rapport d'activité à la direction

Check-list sports de neige (ski, snowboard et tout autre engin de glisse)

Lieu, organisation	Oui	Non
1. Ai-je pris connaissance du livret de moniteur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les élèves et les accompagnants possèdent-ils un numéro d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les élèves et les accompagnants connaissent-ils les lieux (plan) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La présence de l'école a-t-elle été annoncée aux remontées mécaniques et aux chargés de sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Est-ce que les élèves et les accompagnants connaissent les lieux de rassemblement ainsi que les horaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité passive	Oui	Non
6. Les élèves portent-ils une tenue correcte (casque, chaussures fermées, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Est-ce que les élèves et les accompagnants connaissent les 10 règles de la Fédération Internationale de Ski (FIS) (www.fis.ch) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Un plan de remplacement est-il prévu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les élèves disposent-ils de téléphones portables en cas d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité active	Oui	Non
10. Les élèves et les accompagnants qui font du ski, du snowboard et de la luge sont-ils équipés d'un casque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Est-ce que je contrôle les présences au début et à la fin de la leçon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Est-ce que les élèves et les accompagnants connaissent le comportement à adopter en cas d'accident ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Est-ce que les élèves et les accompagnants connaissent les procédures de secours en cas d'accident ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Suis-je placé de manière judicieuse, au sein du groupe, pour encadrer au mieux les élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list randonnées estivales et hivernales à pied, à peaux de phoque ou en raquettes à neige

Itinéraire	Oui	Non
1. L'itinéraire est-il adapté au niveau des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Y a-t-il la possibilité de faire demi-tour ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Existe-t-il une ou des échappatoires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Peut-on accéder au parcours avec un véhicule ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les accompagnants et les élèves connaissent-ils les éventuels passages dangereux du chemin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les participants sont-ils informés de la difficulté, de la durée de la randonnée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les élèves connaissent-ils les horaires, les points de rassemblement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Le balisage est-il suffisant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité passive	Oui	Non
9. Les élèves sont-ils correctement équipés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les élèves ont-ils suffisamment à boire, à manger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Les élèves et les accompagnants connaissent-ils le comportement à adopter et les procédures de secours en cas d'accident ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. L'encadrement pour les premiers secours est-il suffisant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Ai-je à disposition un véhicule avec un chauffeur pour un éventuel rapatriement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Si les élèves disposent de téléphones portables, est-ce que je prévois des billets d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Les conditions météorologiques sont elles favorables ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Faut-il repousser l'activité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sécurité active

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 17. Est-ce que je contrôle les présences au départ et à l'arrivée de la randonnée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 18. Les conditions (praticabilité du terrain, difficultés saisonnières, chutes de pierres) ont-elles évoluées entre la reconnaissance et le jour de la randonnée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 19. Ces conditions permettent-elles le maintien de la randonnée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 20. Les élèves les plus faibles suivent-ils la tête du peloton ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 21. Ai-je prévu suffisamment de pauses ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Check-list natation

Matériel intérieur et extérieur

	Oui	Non
1. La profondeur de l'eau est-elle adaptée au niveau des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les mesures d'alarme sont-elles bien visibles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les différentes profondeurs et la température de l'eau sont-elles connues ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Existe-t-il du matériel de premier secours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le règlement d'utilisation est-il bien affiché ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les élèves connaissent-ils le cheminement, l'attitude à adopter dans l'infrastructure ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sécurité passive

	Oui	Non
7. Les élèves portent-ils une tenue correcte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les élèves connaissent-ils le comportement à adopter en cas d'accident ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les élèves connaissent-ils le règlement de la piscine, le comportement à adopter au plongeur, les maximes de la baignade d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sécurité active

	Oui	Non
10. Est-ce que je contrôle les présences au début pendant et à la fin de la leçon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Est-ce que je connais les procédures d'alerte et de secours en cas d'accident et est-ce que je sais les appliquer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. La position du surveillant est-elle judicieuse ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list vélo/activités sur roulettes

	Oui	Non
1. Est-ce que j'évite dans toute la mesure du possible les routes à grand trafic ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ai-je effectué une reconnaissance préalable du parcours et/ou du lieu d'activité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le parcours et/ou le lieu d'activité sont-ils adaptés au niveau des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Est-ce que j'ai emporté avec moi du matériel de réparation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les élèves portent-ils des protections de sécurité adaptées à l'activité (casque, coudières, genouillères, ...) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les protections sont-elles mises correctement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Ai-je pris une pharmacie de secours, un téléphone portable ainsi que le numéro des secours et des parents ?		
8. Ai-je prévu une solution de rapatriement pour les élèves dont l'état du matériel ne permettrait plus de continuer l'activité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Ai-je pris le temps de contrôler l'état du matériel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les rollers sont-ils correctement attachés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list escalade en milieu artificiel

Escalade sans matériel sur une hauteur maximal de 3 mètres

Matériel	Oui	Non
1. Toutes les prises sont-elles solidement fixées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les tapis sont-ils bien placés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les tapis sont-ils suffisamment épais ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. A la fin de l'activité, des protections couvrent-elles le mur d'escalade ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité active	Oui	Non
5. Le périmètre de chute est-il toujours libre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les élèves respectent-ils la ligne des 3 mètres ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les élèves ne sont-ils pas trop nombreux simultanément sur le mur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Ai-je informé les élèves qu'il est strictement interdit de mettre un doigt dans un spit pour grimper	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Escalade avec cordes et baudriers sur toute la hauteur du mur artificiel

Matériel	Oui	Non
1. Est-ce que j'utilise des mousquetons qui garantissent la meilleure sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Est-ce que tous les mousquetons sont bien fermés et verrouillés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Toutes les prises du mur sont-elles solidement fixées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La taille du baudrier est-elle adaptée à l'élève, le baudrier est-il bien serré ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. L'usure du matériel (principalement celle des cordes) permet-elle de grimper en toute sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. A la fin de l'activité, des protections couvrent-elles le mur d'escalade ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sécurité active

	Oui	Non
7. Les élèves connaissent-ils les nœuds, les techniques d'assurage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Est-ce que les partenaires se vérifient mutuellement l'équipement avant chaque escalade ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Est-ce que la paire « assureur-assuré » a plus ou moins le même poids ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Le périmètre de chute est-il toujours libre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Est-ce que l'assureur tient en permanence la corde de freinage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. L'assureur est-il correctement placé par rapport au grimpeur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. L'assureur est-il attentif à ce que fait le grimpeur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Les élèves ne sont-ils pas trop nombreux simultanément sur le mur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Les élèves savent-ils qu'il est formellement interdit de mettre un doigt dans un spit pour grimper ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list patinage et hockey sur glace

	Oui	Non
1. L'activité est-elle adaptée au niveau des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les élèves portent-ils une tenue adaptée à l'activité (gants, casque, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les patins des élèves sont-ils aiguisés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les élèves sont-ils sensibilisés aux dangers liés à la non maîtrise de l'élément glace-vitesse-freinage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Lors d'un match de hockey sur glace, les élèves portent-ils une grille ou une vitre de protection du visage et un puck en mousse est-il utilisé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les cannes de hockey sont-elles adaptées à la grandeur des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Pour les débutants, est-ce que la règle de garder la canne de hockey sur la glace est-elle connue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. A l'école infantine et primaire, vaudrait-il la peine que je demande l'assistance d'un deuxième adulte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Check-list infrastructures sportives et entretien du matériel

Infrastructures sportives

Conformément à l'article 58, alinéa 1, de la loi fédérale complétant le Code civile suisse du 30 mars 1911 (Code des obligations), le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien.

Les installations et appareils techniques dont font partie les engins de sport doivent être fabriqués selon l'état de la technique et ne présenter aucun risque pour la sécurité des utilisateurs ou de tiers lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Ils doivent subir des contrôles et des révisions. Les disfonctionnements doivent être signalés au plus vite au propriétaire.

Intérieur

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Un concept d'entretien des bâtiments est-il instauré ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Le matériel défectueux est-il signalé au responsable de l'entretien des infrastructures ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Le sol de la salle est-il en bon état et ne présente-t-il pas d'irrégularités ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Les caches douilles sont-ils en ordre ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Le principe de la paroi plane est-il respecté ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Les équipements du type espaliers, cordes à grimper, montants de barre sont-ils installés dans des niches ? Dans le cas contraire, existe-t-il un dispositif de protection ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Le matériel de premiers secours est-il accessible, visible et à jour ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Toutes les mesures possibles pour garder les infrastructures sportives propres sont-elles prises ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Extérieur

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 9. Un concept d'entretien des infrastructures extérieures est-il mis en place ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Le matériel défectueux est-il signalé au responsable de l'entretien des infrastructures ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Le sable (fosse de saut en longueur, terrain de beach-volley) est-il régulièrement criblé, nettoyé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12. Les terrains sont-ils propres et ne présentent-ils aucune irrégularité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13. Les buts de foot, paniers de basket sont-ils arrimés ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Piscine

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 14. Un concept d'entretien des infrastructures est-il mis en place ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15. Le règlement de la piscine est-il affiché et visible pour les utilisateurs ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 16. Les consignes d'alarme sont-elles clairement visibles et permettent-elles aux secours d'intervenir au plus vite ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Entretien du matériel

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Les installations fixes sont-elles vérifiées complètement selon les recommandations du fournisseur et, si besoin, remises en état ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Les engins mobiles sont-ils vérifiés complètement au moins une fois l'an et remis en état ou remplacés ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Le concierge emploie-t-il des produits d'entretien qui ne rendent le sol ni trop glissant, ni pas assez ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Check-list leçons d'éducation physique

Matériel intérieur et extérieur

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Est-ce que j'utilise du petit matériel en bon état et correspondant au niveau des élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Est-ce que je m'assure à intervalles réguliers que le matériel de premiers secours soit complet et mis à jour ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Est-ce que je vérifie régulièrement l'état du matériel ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Est-ce que je veille à ce que le sol reste propre ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Est-ce que j'essuie les endroits devenus humides ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Structure de la leçon

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 6. Est-ce que je prévois suffisamment de temps pour l'échauffement ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Est-ce que j'organise les exercices selon le principe « d'échauffement progressif » ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Est-ce que je tiens compte de l'âge et de la condition physique de mes élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Est-ce que j'adapte les règles de fonctionnement de la classe aux aptitudes et habiletés de mes élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Est-ce que j'adapte les installations aux aptitudes et habiletés de mes élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Est-ce que je tiens compte des différents niveaux et profils des élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12. Chacune de mes leçons se termine-t-elle par un retour au calme ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sécurité passive

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 13. Dans la préparation de mes leçons, est-ce que j'anticipe les problèmes éventuels en lien avec la prévention des accidents ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14. Est-ce que j'organise les exercices de façon à ce que je puisse toujours observer toute la classe ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15. Lors d'exercices à risques, y'a-t-il un dégagement suffisant par rapport aux parois, aux engins et aux élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 16. Lors du déroulement de ma leçon, l'espace utilisé est-il dégagé de tous les objets inutiles ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 17. Durant la leçon, les portes et les locaux d'engins sont-ils fermés ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sécurité active

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 18. Est-ce que je m'assure de la qualification des élèves à qui j'octroie une charge d'aide ou d'assurance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 19. Leur tâche est-elle comprise et au niveau de leurs compétences ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 20. Ai-je accès en tout temps au matériel de premiers secours ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 21. Ai-je accès rapidement à un téléphone ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 22. Est-ce que je connais les procédures d'urgence en cas d'accident ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 23. Ai-je le moyen de les appliquer ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Comportements des élèves

Oui Non

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 24. Mes élèves connaissent-ils le comportement à adopter en cas d'accident ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Mes élèves portent-ils un équipement adapté ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Avant le début de la leçon, les objets qui peuvent blesser ou être arrachés sont-ils enlevés ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Des solutions sont-elles envisagées pour les porteurs de lunettes et d'appareils dentaires ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

L'enseignant-e

Oui Non

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 28. Est-ce que je favorise un climat d'apprentissage sain où chacun peut progresser selon son niveau et en toute sécurité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Mes explications sont-elles claires, toujours bien comprises ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. Est-ce que je connais les contre-indications en lien avec l'activité proposée pour les enfants en situation de handicap ou atteint d'une pathologie ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Est-ce que j'enseigne dans le calme et la discipline ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Est-ce que je surveille efficacement les élèves ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33. Est-ce que je vérifie l'effectif en début et fin de leçon ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Check-list agrès

Matériel

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Le matériel est-il contrôlé selon les recommandations du fournisseur ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Est-ce que je contrôle que le matériel soit correctement installé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Est-ce que je retire les engins défectueux et les fais réparer ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Est-ce que j'apprends à mes élèves à transporter et installer correctement les engins ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Est-ce que je veille à ce que les engins ne soient pas utilisés avant le début de l'activité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sécurité passive

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 6. Les tapis sont-ils disposés de manière judicieuse ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Les distances entre les engins sont-elles suffisantes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Les distances auxquelles les autres élèves doivent se tenir sont-elles précisées et respectées ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. La hauteur des engins est-elle adaptée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Dispose-t-on de magnésie ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Les élèves sont-ils sensibilisés aux dangers liés à leur état de fatigue croissante, aux mains glissantes, à la force centrifuge ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sécurité active

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 12. L'échauffement est-il ciblé sur l'activité choisie ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13. Les exercices sont-ils adaptés au niveau de chaque élève ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14. Les élèves peuvent-ils se reposer suffisamment entre les répétitions ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15. Le nombre de répétitions est-il adapté au niveau des élèves ? | | |
| 16. Les élèves connaissent-ils les prises d'assrage ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 17. Est-ce que je m'assure de la qualification des élèves à qui j'octroie une charge d'aide ou d'assrage ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Echelle CAS pour la cotation des randonnées



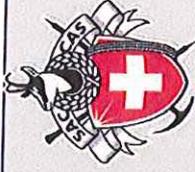
Club Alpin Suisse CAS
 Club Alpino Svizzero
 Schweizer Alpen-Club
 Club Alpin Svizzer

Degré	Chemin, balisage, terrain	Exigences	Exemples
T1 Randonnée	Chemin ou sentier bien tracé. Les endroits exposés (s'il y en a) sont très bien assurés. Tout risque d'accident peut être éliminé avec un comportement normal. Si balisé, aux normes de la FSTP : jaune	Aucune, convient aussi en baskets L'orientation ne pose pas de problème, possible même sans carte	Männlichen–Petite Scheidegg; chemin de la cabane Jurahaus, cabane Mont Raimeux; Strada Alta Leventina
T2 Randonnée en montagne	Chemin ou sentier avec tracé ininterrompu et montées régulières. Terrain parfois raide, risques de chute pas exclus. Si balisé, aux normes de la FSTP : blanc-rouge-blanc	Avoir le pied sûr, chaussures de trekking recommandées. Capacité élémentaire d'orientation	Chemins d'accès aux cabanes Wildhorn, Bergsee, Täsch depuis Täschalp, capanna Cristallina depuis Ossasco; Passo Campolungo; Grand col Ferret; Bella Tola; cabane de Mille
T3 Randonnée en montagne exigeante	Sentier pas forcément visible dans le terrain, les passages exposés peuvent être assurés avec des cordes ou des chaînes; évent. appui des mains nécessaire pour l'équilibre. Quelques passages exposés avec risques de chute, pierriers, pentes mêlées de rochers sans chemin. Si balisé, aux normes de la FSTP : blanc-rouge-blanc	Avoir le pied très sûr, bonnes chaussures de trekking. Capacité d'orientation dans la moyenne. Expérience élémentaire de la montagne	Pas d'Encel – col de Susanfe – Salanfè; Fenêtre d'Arpette; Hohdürli; Seffinenfurge; Fründenhütte; Grosser Mythen; Pizzo Centrale du col du St. Gothard
T4 Randonnée alpine	Sentier parfois manquant, l'aide des mains est quelquefois nécessaire pour progresser. Terrain assez exposé, pentes herbeuses délicates, pentes mêlées de rochers, névés faciles et passages sur glacier non recouverts de neige. Si balisé, aux normes de la FSTP : blanc-bleu-blanc	Etre familier du terrain exposé; chaussures de trekking rigides. Une certaine capacité d'évaluation du terrain et une bonne capacité d'orientation. Expérience alpine; en cas de mauvais temps le repli peut s'avérer difficile	Arpelstock du Sanetsch; cabane de Bertol; Schreckhornhütte, Dossenhütte, Mischabelhütte, traversée Voralphütte – Bergseehütte, Vorder Glärnisch, Steghorn (Leiterli), Piz Terri, Lisengrat, Pass Casnile Sud, Fornohütte
T5 Randonnée alpine exigeante	Souvent sans chemin, quelques passages d'escalade faciles. Terrain exposé difficile, pentes mêlées de rochers, glaciers et névés présentant un risque de glissade. Si balisé : blanc-bleu-blanc	Chaussures de montagne. Evaluation sûre du terrain et très bonne capacité d'orientation. Bonne expérience alpine et connaissances élémentaires du maniement du piolet et de la corde.	Cabane Dent Blanche; Bordierhütte; Büttlasse; Salbitiwak; Sustenjoch versant N; Pizzo Campo Tencia; Pas-so Cacciabella Sud
T6 Randonnée alpine difficile	La plupart du temps sans chemin, passages d'escalade jusqu'à II. Souvent très exposé, pentes mêlées de rochers délicates, glaciers sans neige, avec risque accru de glissade En général non balisé	Excellente capacité d'orientation. Expérience alpine confirmée et habitude de l'utilisation du matériel technique d'alpinisme	Refuge de Pierredar – Sex Rouge; Niesengrat (Fromerghorn N, Osteggihütte; Via alta della Verzasca, Piz Linard; Glärnisch (arête Guppen).

Les "glaciers de randonnée", dans le sens de la présente échelle, sont les glaciers et névés qui, par conditions normales, sont dégarnis de neige de sorte que les éventuelles crevasses soient bien visibles et les zones correspondantes franchissables sans risque et sans équipement de haute montagne. Malgré cela, un équipement élémentaire (matériel d'encordement, piolet, crampons) et les connaissances y relatives peuvent se révéler nécessaires lorsque les conditions sont moins favorables.

Modifiée le 5 septembre 2012

Echelle CAS pour la cotation des courses en raquettes



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

La cotation des difficultés ne tient pas compte de la longueur de la course. De bonnes connaissances des moyens d'orientation (carte, boussole, altimètre ou GPS) et du choix de l'itinéraire sont nécessaires pour toutes les courses. Les exigences dans cette matière ainsi que la sévérité de la course augmentent en règle générale avec le degré de difficulté. En plus, il est recommandé pour toutes les courses (à l'exception de WT 1), de s'équiper de détecteurs de victimes d'avalanches (DVA), pelle et sonde. Par rapport aux degrés de difficulté, il faut savoir qu'il s'agit de valeurs indicatives, valables seulement pour le tronçon du chemin parcouru en raquettes.

Degré	Terrain	Dangers	Exigences	Courses exemples
WT1 Randonnée facile en raquettes	< 25°. Dans l'ensemble plat ou peu raide Pas de pentes raides à proximité immédiate	Pas de danger d'avalanche Pas de danger de glissement ou de chute	Connaissances en avalanches pas nécessaires	Buffalora-Jufilaun; Goldau-Wildspitz; Zettenalp; La Lécherette-Mt. Chevreuil; Chasseron
WT2 Randonnée en raquettes	< 25°. Dans l'ensemble plat ou peu raide Pentes raides à proximité	Danger d'avalanche Pas de danger de glissement ou de chute	Connaissances de l'évaluation de la situation en matière d'avalanches	Val S-charl (fond); Parpan-Churer Joch; Dreibündenstein; Realp-Tiefenbach; Hundsrügg; Solalex-Pas de Cheville; La Dôle; Alpe Casaccio-Campo Solario
WT3 Randonnée exigeante en raquettes	< 30°. Dans l'ensemble peu à modérément raide Courts passages raides	Danger d'avalanche Faible danger de glissement, glissements courts se terminant sans risques	Connaissances de l'évaluation de la situation en matière d'avalanches	Munt Buffalora; Matijisch Horn; Buochserhorn; Hengst (Schrattenflue); Turnen; Bürglen; Staldhorn; Croix de Javerne (arête N); Campo Solario-Passo del Sole-Cap. Cadagno
WT4 Course en raquettes	< 30°. Modérément raide Courts passages raides ¹ et/ou traversées de pentes. Partiellement mêlés de rochers. Glacier peu crevassé	Danger d'avalanche Danger de glissement avec risque de blessures. Faible risque de chute	Bonnes connaissances de l'évaluation de la situation en matière d'avalanches Bonne technique de marche. Connaissances alpines élémentaires	Piz Calderas; Schilt; Bannalp-Chaiserstuel; Hohgant; Steghorn; Wistättorn; Col de Chaudé-Rochers de Naye; Madrano-Föisc
WT5 Course alpine en raquettes	< 35°. Raide Courts passages raides ¹ et/ou traversées de pentes et/ou barres rocheuses. Glacier	Danger d'avalanche Risque de chute. Risque de chute en crevasse. Dangers alpins	Bonnes connaissances de l'évaluation de la situation en matière d'avalanches Bonnes connaissances alpines.	Piz Kesch; Piz Buin; Sustenhorn; Wildstrubel; Wandflue; Äbeni Flue; Strahlhorn; Pigne d'Arolla; Basodino
WT6 Course alpine exigeante en raquettes	> 35°. Très raide Passages exigeants et/ou traversées de pentes et/ou barres rocheuses. Glacier fortement crevassé	Danger d'avalanche Risque de chute. Risque de chute en crevasse. Dangers alpins	Connaissances de l'évaluation de la situation en matière d'avalanches Excellentes connaissances alpines. Sûreté du pas dans le rocher, la neige et la glace	Piz Palü; Tödi; Galenstock; Wetterhorn; Jungfrau; Mont Vêlan; Pizzo Campo Tencia

¹ plus raide que l'inclinaison indiquée généralement

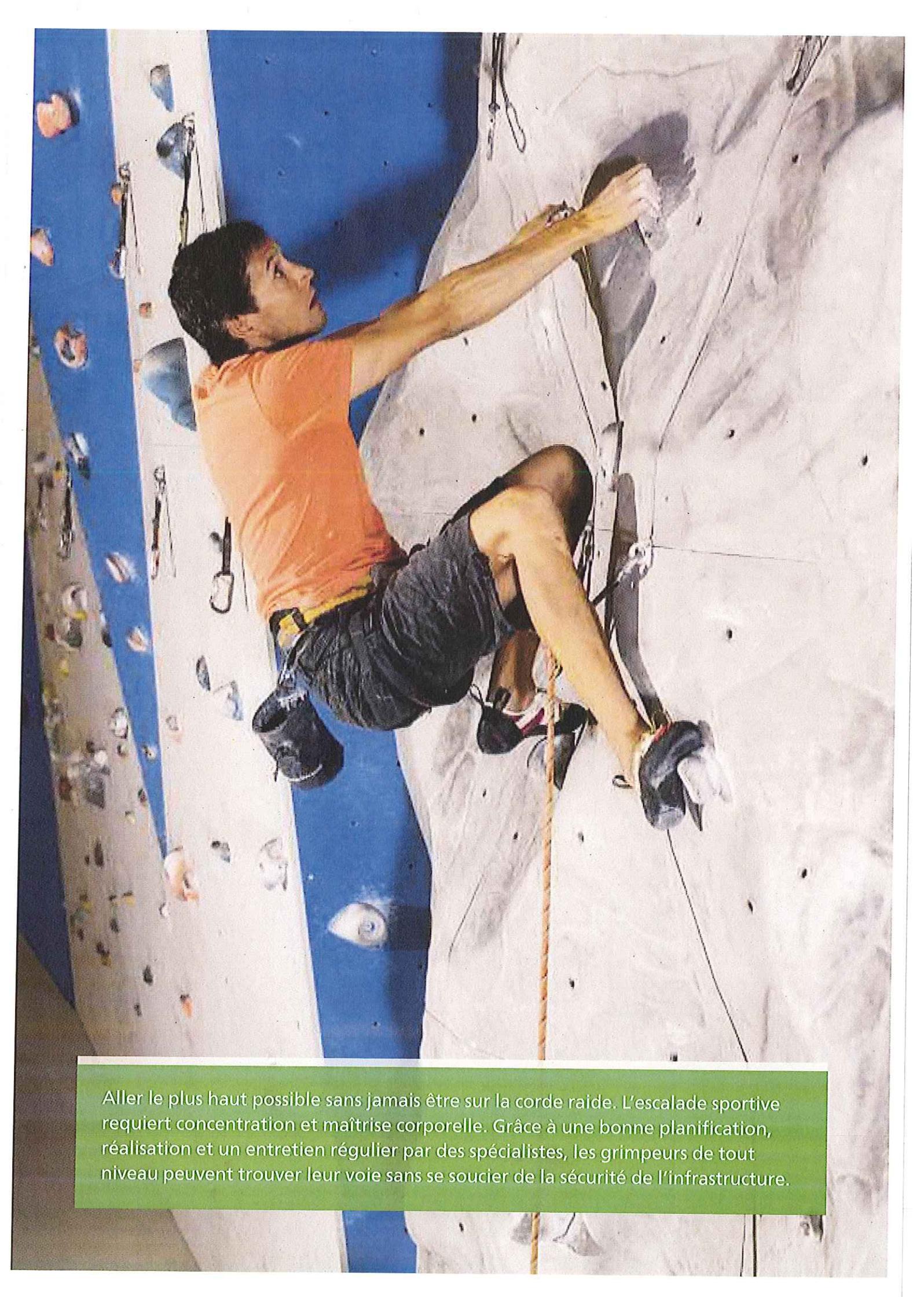
WT = Trekking hivernal

Brochure technique

Structures d'escalade

bpa – Bureau de prévention des accidents





Aller le plus haut possible sans jamais être sur la corde raide. L'escalade sportive requiert concentration et maîtrise corporelle. Grâce à une bonne planification, réalisation et un entretien régulier par des spécialistes, les grimpeurs de tout niveau peuvent trouver leur voie sans se soucier de la sécurité de l'infrastructure.

Aux prises avec la sécurité

L'escalade est à la mode. Cette activité améliore l'agilité, la coordination, la force et l'endurance. Avec l'essor fulgurant de l'escalade sportive, les structures artificielles jouent un rôle de plus en plus important: pour s'entraîner, mais aussi pour se rencontrer ou pour se mesurer entre pros. Bien planifiés, construits dans les règles de l'art et entretenus régulièrement, les murs d'escalade sont des équipements de sport idéaux, offrant aux débutants comme aux grimpeurs chevronnés ou d'élite un terrain d'entraînement sûr et à l'abri des intempéries.

Planification

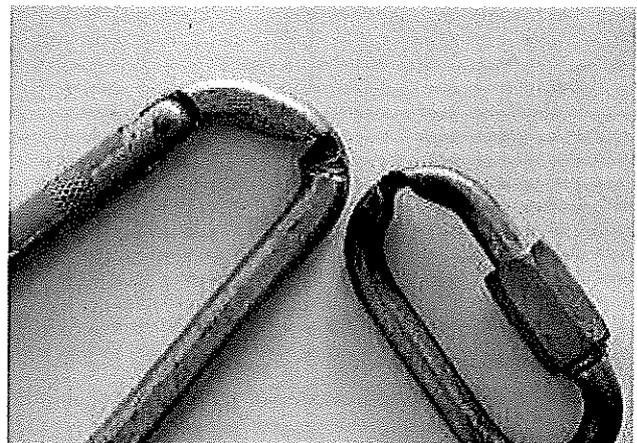
Avant la planification proprement dite, il faut déterminer les besoins du groupe cible avec le concours de spécialistes de la grimpe. Dans cette phase, il est recommandé d'aller voir des structures analogues à celle que l'on veut réaliser. Les installations en salle connaissent un grand succès. Il s'agit de structures d'escalade qui, pour des raisons économiques, sont aménagées dans des bâtiments existants, permettant ainsi de s'entraîner par tout temps. Des murs suffisamment grands sont disponibles dans les centres sportifs, commerciaux ou de formation, dans les écoles, les halles de tennis ou les bâtiments industriels désaffectés. Les salles de sport offrent diverses possibilités, à condition de planifier en temps utile: des surfaces verticales inutilisées (p. ex. dans l'entrée, les escaliers ou au dos d'une galerie) se prêtent à merveille à l'aménagement d'une structure d'escalade. Ces derniers temps, des murs d'escalade ont aussi fleuri dans les piscines. Chaque mur présentera des inclinaisons et structures différentes, ainsi qu'une grande variété de prises afin qu'on puisse entraîner les mouvements d'escalade les plus divers.

Maintenance et entretien

Un contrôle régulier de la structure d'escalade est un devoir autant qu'une question de responsabilité civile. C'est pourquoi il est recommandé d'élaborer un concept d'entretien et un cahier des charges à l'intention des responsables des contrôles, de la maintenance et des réparations. Il est important que les fabricants ou les fournisseurs de la structure d'escalade indiquent des consignes de maintenance. Indépendamment de cela, les points d'assurage (notamment dégaines) seront contrôlés régulièrement par des spécialistes et, si nécessaire, remplacés. Les prises seront brossées ou lavées et revissées.

Ce que dit la loi: art. 58 CO

En droit, quiconque crée un état dangereux est tenu de prendre les précautions nécessaires et raisonnablement exigibles afin d'éviter tout dommage. Dans le cas d'un dommage, c'est en particulier la responsabilité du propriétaire de l'ouvrage qui est engagée: «Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien.»^[1] Il y a défaut lorsque la conception et le fonctionnement ne sont pas sûrs. La responsabilité du propriétaire de l'ouvrage est une responsabilité causale, c'est-à-dire indépendante de la faute. C'est pourquoi il est important de respecter les normes SN EN 12572 «Structures artificielles d'escalade».^[2]



Remplacer immédiatement le matériel d'assurage utilisé

Exigences de sécurité

Eclairage

Opter pour le bon éclairage d'un mur d'escalade est difficile. Il est donc préférable d'avoir recours à un éclairagiste expérimenté en phase de planification. Tous les pans du mur doivent être éclairés suffisamment et uniformément. Par des mesures adéquates, on évitera que les personnes qui grimpent ou qui assurent soient éblouies. Les sources lumineuses doivent être placées hors de l'espace de chute. En cas de surplomb, on peut aussi envisager un éclairage de dessous.

Climat ambiant

Une aération naturelle ou mécanique est indispensable à un climat ambiant agréable dans le local. Elle sera dimensionnée de manière à ce qu'il y ait aussi peu de poussières de magnésie dans l'air que possible. Dans les installations en salle, il faudrait utiliser des boules de magnésie. Vu la hauteur des locaux, il faut tenir compte de la forte accumulation de chaleur au niveau du plafond. Sportifs et spectateurs devraient être le moins possible exposés aux courants d'air générés par les systèmes de chauffage et d'aération.

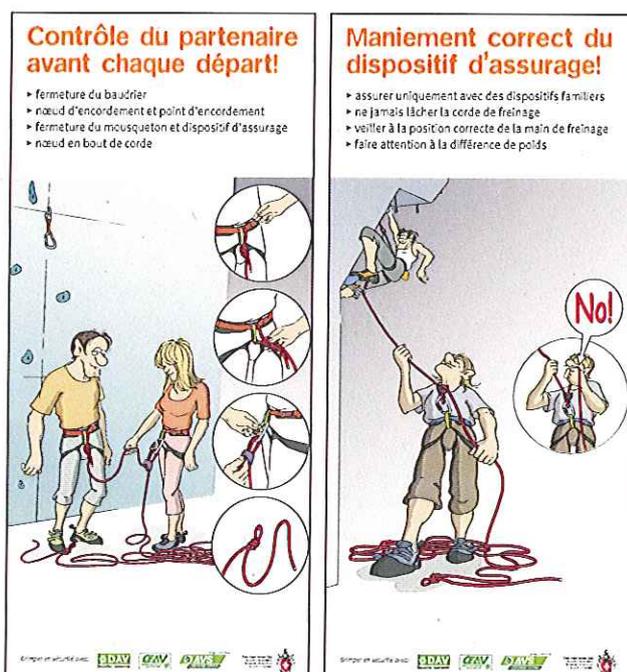
Sécurité des bâtiments

Outre les risques d'accident dus au mur d'escalade, il s'agit d'identifier et d'éliminer ceux liés aux garde-corps, escaliers, verre et revêtements de sol. Voir à ce sujet les brochures du bpa citées à la dernière page et disponibles sur www.bpa.ch.

Panneau d'information

En partenariat avec les clubs alpins allemand (DAV), autrichien (OeAV) et du Tyrol du Sud (AVS), le Club Alpin Suisse CAS a réalisé la série d'affiches «Grimper en sécurité», qui illustre les principales règles de sécurité (voir aussi à la dernière page):

- contrôler le partenaire avant chaque départ
- pour l'escalade en tête, s'encorder directement au baudrier
- ne pas surestimer les enfants
- manier correctement le dispositif d'assurage
- être parfaitement attentif lors de l'assurage
- mousquetonner tous les points d'assurage
- ne pas mousquetonner à bout de bras
- libérer le périmètre de chute
- pas de moulinette sur un seul mousqueton
- faire attention aux pendules
- jamais corde sur corde
- être attentif lorsqu'on fait descendre son partenaire
- le bloc en toute sécurité!
- parer jusqu'au premier point



Extrait de la série d'affiches «Grimper en sécurité»

D'autres points peuvent figurer dans un règlement:

- Pour l'escalade en tête ou en moulinette, il est indispensable de grimper encordé et de porter un équipement conforme aux normes.
- Il est interdit de mettre en place, déplacer ou enlever des prises. Toute prise lâche ou tout autre défaut doivent être immédiatement signalés au surveillant ou à l'exploitant.
- En raison du risque de blessures, il faut enlever les bijoux (les bagues, en particulier) et attacher les cheveux longs.

Ces consignes ne dégagent pas le propriétaire et l'exploitant d'une structure d'escalade de leur devoir de diligence et ne les mettent pas à l'abri de poursuites en dommages-intérêts.

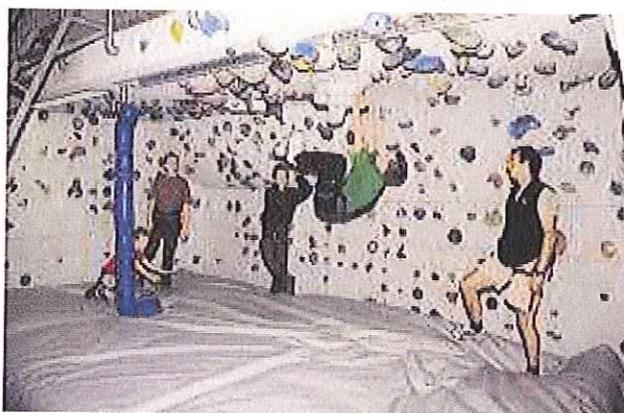
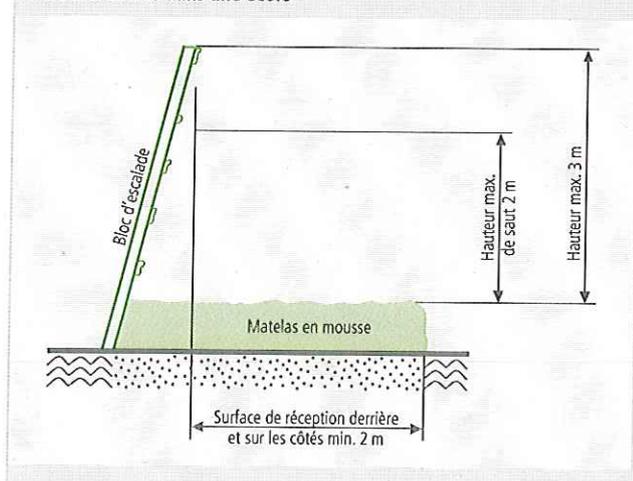
Escalade en bloc

Les structures d'escalade en bloc permettent de grimper sans corde jusqu'à une hauteur d'où l'on peut sauter sans risques. Elles conviennent au milieu scolaire, plusieurs enfants pouvant grimper simultanément sans connaissances particulières en matière de sécurité. Elles sont également devenues l'outil de progression par excellence des grimpeurs chevronnés. Exigences à satisfaire:

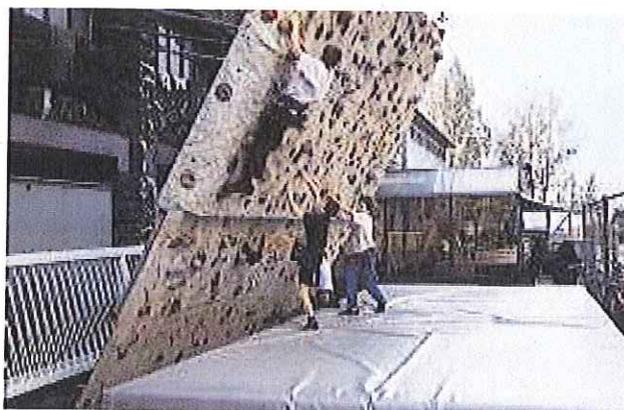
- La hauteur maximale d'un bloc à partir de la surface de réception est de 4 m si on peut se tenir debout en haut (p.ex. sur une plate-forme) et de 4,50 m dans le cas contraire. A l'école, une hauteur maximale de 3 m est recommandée. La hauteur de saut ne dépassera pas 2 m; en d'autres termes, la prise la plus haute sera placée à 3 m (voir figure).
- Il faut prévoir une possibilité de descente pour les blocs avec des plates-formes sommitales.
- La surface de réception doit être plane et sans obstacle. Ses dimensions: la projection au sol du bloc doit être étendue de 2 m vers l'arrière et sur les côtés pour une hauteur de saut de 2 m (voir figure), et de 2,50 m pour une hauteur de saut de 3 m (surface de réception: $x = \frac{2}{3}$ de la hauteur de saut + 50 cm).
- Les blocs seront aménagés de sorte qu'on ne puisse pas grimper au dos de la structure (risque de chute).
- En cas de sol dur (p.ex. asphalte, béton), la hauteur des prises pour les pieds ne devrait pas dépasser 60 cm.
- Si les prises pour les pieds se trouvent à plus de 60 cm, le sol doit être amortissant.

- Les matériaux anti-chocs synthétiques (p.ex. matelas en mousse) seront choisis en fonction de la hauteur de chute critique. Le fournisseur devra prouver au moyen d'un certificat que les exigences sont satisfaites.
- Si, pour les installations en plein air, on opte pour des matériaux amortissants naturels (p.ex. sable de quartz de 0,2–2 mm, gravier rond de 8–16 mm, copeaux de bois ou d'écorce), la hauteur minimale de la couche doit être de 40 cm.
- Si on utilise des tapis de gymnastique, toute la surface de réception en sera recouverte sans qu'il y ait, pour des raisons de sécurité, d'interstices. Dans les salles de sport, on peut employer des tapis mous conformes à la norme SN EN 12503 «Tapis de sport».^[3]
- On achètera les prises dans un magasin spécialisé. La confection de prises sera laissée au soin de spécialistes.
- Les blocs d'escalade porteront les informations suivantes: nom du fabricant ou du fournisseur, date d'installation.
- Selon l'emplacement, il est recommandé de signaler que le bloc n'est pas un équipement d'aires de jeux.

Bloc d'escalade dans une école



Escalade en bloc à l'école



Surface de réception recouverte de matelas en mousse

Escalade en tête ou en moulinette

Les structures d'escalade présentant des hauteurs de chute de plus de 2 m sont destinées à l'escalade en tête ou en moulinette. Elles requièrent un assurage au moyen d'une corde par des personnes formées et des connaissances sur la technique d'escalade.

- La stabilité et la résistance, de même que les points d'assurage d'une structure d'escalade doivent être conformes aux normes SN EN 12572 «Structures artificielles d'escalade – Parties 1 à 3». Il faut avoir la preuve du calcul de la stabilité (statique).
- Sur de tels murs, l'escalade en bloc sert surtout à s'échauffer. Il est recommandé de délimiter la zone d'escalade en bloc au moyen d'une ligne rouge continue. Là aussi, il faut respecter la règle suivante: si l'on grimpe au-delà d'une hauteur de prise pour les pieds de 60 cm, le sol sera recouvert de matelas en mousse amortissants (voir escalade en bloc).
- Les espaces de chute ne doivent comporter aucun obstacle. Selon la norme, il faut prévoir des espaces de chute libre d'au moins 2 m de profondeur, 1,50 m de chaque côté et 8 m de hauteur à partir de chaque point d'assu-

rage (voir illustration). Ces dimensions sont des valeurs minimales. Le bpa recommande de dimensionner généreusement les espaces de chute.

- Les arêtes seront façonnées et les points d'assurage placés de telle sorte à éviter l'usure des cordes.
- On achètera les prises dans un magasin spécialisé. La confection de prises sera laissée au soin de spécialistes. Des prises de couleurs différentes permettent de distinguer les voies.
- Il faut prévoir un dégagement suffisant devant le mur d'escalade pour assurer, instruire et observer.
- Le sol devant le mur d'escalade sera antidérapant pour que les personnes qui assurent ne risquent pas de glisser.
- Dans l'espace public, les murs d'escalade doivent être protégés contre toute utilisation abusive ou tout acte de vandalisme par des mesures appropriées (p. ex. portail à battants verrouillable, enlever les prises inférieures).
- Les murs d'escalade porteront les informations suivantes: nom du fabricant ou du fournisseur, date d'installation.

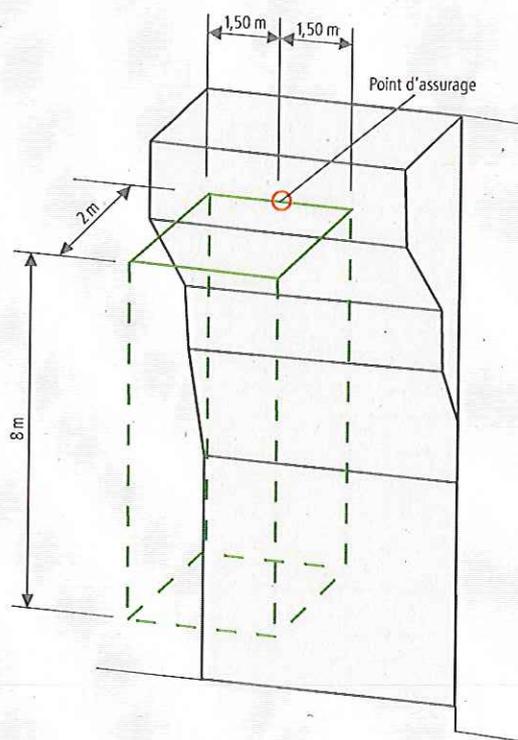


Mur d'escalade recouvert dans l'espace public



Zone d'escalade en bloc délimitée par une ligne rouge

Espace de chute



Murs d'escalade spéciaux

Dans les piscines

Aménagé dans une piscine, un mur d'escalade doit répondre aux exigences de sécurité additionnelles suivantes:

- La profondeur d'eau et les dimensions du bassin seront telles que les grimpeurs, en plongeant, ne touchent ni le fond ni les bords du bassin. C'est pourquoi les bassins de plongeon sont recommandés. Pour les distances de sécurité, consultez les règles de la FINA (Fédération Internationale de Natation Amateur). La documentation 2.019 du bpa «Bains publics», disponible sur www.bpa.ch, fournit des informations détaillées.
- Pour empêcher les grimpeurs de s'asseoir au sommet du mur, celui-ci sera partiellement surplombant. De plus, il ne doit pas être escaladable à l'arrière.
- Le mur d'escalade doit être placé de telle sorte qu'il soit uniquement accessible depuis le bassin. Evitez, si possible, l'accès latéral.
- Il est recommandé de définir des horaires d'utilisation précis, pendant lesquels le mur d'escalade sera séparé des autres activités, p.ex. au moyen de lignes d'eau. Pour empêcher les collisions avec des plongeurs, l'utilisation simultanée du mur d'escalade et du plongeur sera interdite.
- Une surveillance permanente doit être assurée en cas de forte affluence.

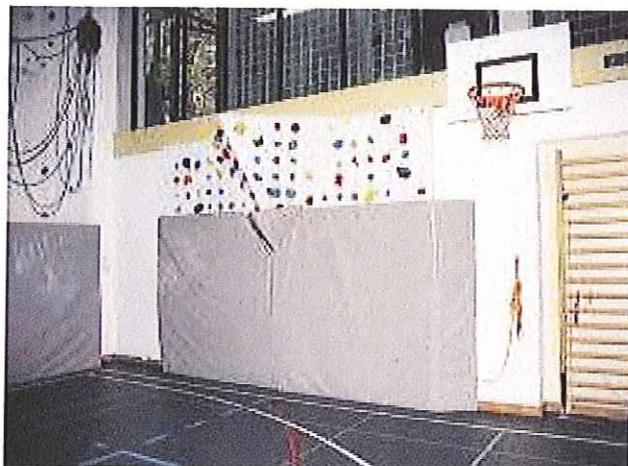


Prototype de mur d'escalade au bord d'un bassin de plongeon

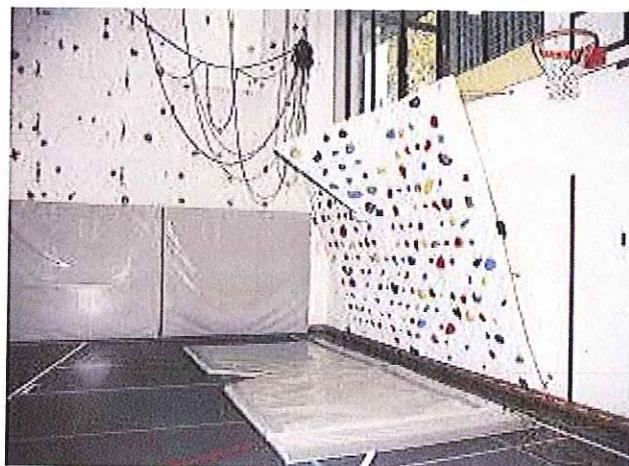
Dans les salles de sport

Aménagé dans une salle de sport, un mur d'escalade est contraire aux principes de construction de telles salles. Avec ses inclinaisons et la structure de sa surface, il ne respecte pas le principe de la paroi lisse. S'il n'y a pas d'autre emplacement, il faut tenir compte des points suivants:

- Pendant la pratique d'autres activités sportives, les parties inférieures du mur d'escalade doivent être recouvertes, de sorte que le principe de la paroi lisse soit respecté. Sur les côtés, on optera pour une transition continue, p.ex. en équerre, si le mur d'escalade est proéminent sur la paroi de la salle de sport.
- La surface du mur d'escalade sera telle qu'aucun fragment (p.ex. sable de quartz) ne puisse tomber sur le sol de la salle de sport et l'endommager.
- Il faut ménager suffisamment de place pour les parois destinées aux jeux de ballon et les engins de gymnastique.



Mur d'escalade en bloc recouvert pendant les autres activités sportives en salle



Même mur prêt à être escaladé

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.

Pour en savoir plus

Le bpa vous recommande aussi les brochures suivantes:

- 2.003 Garde-corps (brochure technique)
- 2.004 Aires de jeux pour enfants (brochure technique)
- 2.006 Le verre dans l'architecture (brochure technique)
- 2.007 Escaliers (brochure technique)
- 2.010 Installations sportives en plein air (brochure technique)
- 2.011 Skate parcs (brochure technique)
- 2.019 Bains publics (documentation)
- 2.020 Salles de sport (documentation)
- 2.025 Aires de jeux (documentation)
 - Série d'affiches et brochure «Grimper en sécurité», Club Alpin Suisse CAS, www.sac-cas.ch
 - Norme 542 «Murs d'escalade artificiels», Office fédéral du sport OFSPO, www.ofspo.ch

Les publications du bpa peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch. Pour les autres publications, veuillez vous adresser directement à l'éditeur concerné.

Sources

^[1] Art. 58 du Code des obligations (CO) du 30 mars 1911, RS 220

^[2] Norme suisse SN EN 12572-1 «Structures artificielles d'escalade. Partie 1: Exigences de sécurité et méthodes d'essai relatives aux SAE avec points d'assurage»

Norme suisse SN EN 12572-2 «Structures artificielles d'escalade. Partie 2: Exigences de sécurité et méthodes d'essai relatives aux pans et blocs d'escalade»

Norme suisse SN EN 12572-3 «Structures artificielles d'escalade. Partie 3: Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour prises d'escalade»

^[3] Norme suisse SN EN 12503 «Tapis de sport»

Partenaire:

CI Murs d'escalade, www.kletteranlagen.ch



© bpa 2009, reproduction souhaitée avec mention de la source